

<https://enseignants.se-unsas.org/Carte-scolaire-le-collectif-Rased-interpelle-le-ministre>



Carte scolaire : le collectif Rased interpelle le ministre

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : lundi 6 avril 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le collectif national Rased, dont le SE-Unsa est membre, vient d'adresser un courrier au ministre pour préserver, dans l'examen des cartes scolaires, les postes en Rased, ressources indispensables à l'accompagnement des élèves les plus fragiles, en encore plus particulièrement dans la situation difficile que nous traversons.

[Lire le courrier en cliquant ci-dessous :](#)



Lettre ouverte du Collectif RASED au Ministre de l'Éducation nationale

Monsieur le Ministre,

Depuis maintenant trois semaines, les personnels de l'Éducation nationale mettent toute leur énergie, leur créativité, et leur professionnalisme à maintenir et préserver les liens entre les familles et l'école, afin que les élèves puissent bénéficier d'une continuité dans leurs apprentissages. Certains enfants resteront profondément marqués par la traversée de cette période difficile.

Nous serons aux côtés des équipes et des enseignants afin d'apporter nos compétences spécifiques et complémentaires pour accompagner, écouter et aider les élèves lorsqu'ils reprendront le chemin de l'école.

Dans votre message vidéo du 29 mars 2020 adressé aux enseignants et aux enseignantes, vous insistez sur l'importance de la bienveillance et de la résilience. Vous souhaitez que nous fassions en sorte que toutes les relations se fortifient.

Nous ne pouvons qu'approuver vos propos qui disent l'absolue nécessité de préserver et de construire des liens de qualité entre les humains dans le cadre de l'école.

Ceux de nos élèves qui rencontrent des difficultés, auxquels les personnels des RASED apportent déjà de l'aide, et ceux que la situation aura fragilisés auront besoin d'attention et d'accompagnement au plus près.

Au sein des RASED, les enseignants spécialisés et les psychologues de l'Éducation nationale œuvrent dans cet objectif. Ces personnels certifiés ont été formés et continuent de construire, au fil d'une longue pratique dans le champ de la difficulté scolaire, des savoirs d'expérience, notamment dans l'écoute de l'élève, de sa famille et des enseignants. Ils contribuent, par la prise en compte de leur complexité, à la résolution des situations difficiles.

Assurer la continuité de leurs missions dans le cadre de la crise sanitaire reste leur priorité.

En ce sens, la carte scolaire 2020 doit être celle de l'augmentation des postes des personnels des RASED et des postes d'enseignants afin de répondre aux besoins éducatifs particuliers de tous les enfants.

Pourtant, au regard des dotations accordées par votre ministère, nous savons que dans de nombreux départements il est envisagé de fermer des postes. Cette perspective suscite une vive inquiétude dans le corps enseignant. Les postes RASED sont encore une fois menacés.

Aussi, Monsieur le Ministre, conformément à votre souhait, l'école doit disposer dès la rentrée 2020 des forces nécessaires à la mise en œuvre de nos missions qui garantissent aux élèves fragiles l'accompagnement indispensable à leur réussite scolaire.

Comment faire si demain les personnels des RASED, qui constituent une ressource majeure, continuent à disparaître du paysage scolaire ?

C'est pourquoi le Collectif national RASED sollicite en urgence, auprès de vous, Monsieur le Ministre, une audience pour évoquer cette situation.

Le Collectif national RASED, le 6 avril 2020.